

heures sans être vidé. Et l'on parle de réhabilitation! L'argent des contribuables s'en va à vau-l'eau et nous ne préparons sûrement pas ces prisonniers à mener une vie utile.

Des émeutes ont éclaté dans nos prisons, surtout en ces deux dernières années. Les émeutes qui se sont produites à Saint-Vincent-de-Paul ont coûté plus de deux millions de dollars aux contribuables, en réparations. Et pourquoi? Parce qu'il régnait là des conditions auxquelles aucun être humain ne pouvait se soumettre; parce qu'il n'y a pas que les conditions dont j'ai fait mention, mais parce qu'il y a aussi la question de nourriture. La nourriture est bonne, oui. Je ne puis croire qu'aujourd'hui les détenus de nos pénitenciers puissent se plaindre au sujet de la qualité, de la quantité ou de la préparation des aliments. Mais les prisonniers doivent aller chercher leur nourriture, et la distance à parcourir est si grande qu'une fois rentrés dans leurs cellules, ils constatent que le repas est froid. Ainsi, trois fois par jour, mangent-ils des plats froids; des aliments qui doivent être mangés chauds mais qu'on avale froids ne sont évidemment pas très appétissants.

Tous ces facteurs accumulés ont tout naturellement abouti à des réclamations et à des émeutes. Sans doute, nul ne saurait approuver les émeutes; mais quand celles-ci se produisent, les prisonniers sont mis au secret. Je ne parle pas par oui-dire, car nombre d'entre nous ont passé une journée entière au pénitencier. Qu'y avons-nous constaté? J'ai vu des meneurs de bandes, hommes dangereux, déséquilibrés, émotifs, faciles à exaspérer, jetés dans des cachots de ce genre pendant d'interminables semaines. Ils ne peuvent même en sortir pour une demi-heure de récréation. Pourquoi? Parce qu'il n'y avait pas de grille qui ne soit verrouillée, pour aller à la section de récréation. L'entrepreneur n'avait pas exécuté son travail convenablement, et le ministère des Travaux publics n'avait rien fait pour remédier à la situation. Je sais que des réclamations innombrables ont été présentées, mais en vain. Il est évident qu'en enfermant pendant longtemps dans des cachots des hommes du type que j'évoque, on les amène fatalement à l'état d'esprit qui aboutit à des émeutes. On ne peut laisser se prolonger cet état de choses.

Les honorables députés ont lu dans la presse les reportages sur les cafards, la vermine, les rats dont grouillent nos pénitenciers. Le gouverneur de Saint-Vincent-de-Paul a embauché un homme dont la seule tâche consiste à faire le tour des cellules, toute la journée, muni de produits chimiques destinés à exterminer toute cette vermine. Même si vous aviez 100 hommes pour exécuter ce travail, vous n'en

viendriez jamais à bout, car vous auriez beau en tuer, il y en aurait autant qui monteraient dans les égouts et tout serait à recommencer.

En outre, quand abolirons-nous l'isolement cellulaire? Si un député ne comprend pas le sens du mot isolement, je lui conseille de visiter un pénitencier et de demander au gardien de l'incarcérer sans montre dans une cellule. Puis, lorsqu'il pensera qu'il y est enfermé depuis cinq minutes, on lui permettra d'ouvrir la porte de la cellule. Il constatera qu'il y est demeuré une minute et quart ou une minute et demie plutôt que cinq minutes. On m'a déjà offert de tenter cette expérience et j'ai accepté. J'ai aussi fait subir cette épreuve à d'autres personnes qui le voulaient bien. J'avais passé exactement une minute et quart dans la cellule lorsque je crus les cinq minutes écoulées. Parfois, des prisonniers y sont enfermés des jours et des jours sans aucun contact humain. Ils n'ont que la nudité des murs en partage. Nous devons faire quelque chose à ce sujet. Je demande que nous agissions et c'est le gouvernement qui est responsable de tout retard dans ce domaine.

Je sais personnellement que M. A. J. MacLeod, le commissaire des pénitenciers, a mis au point depuis un certain temps un programme prévoyant la construction de trois genres de pénitenciers, les pénitenciers à sécurité maximum, à sécurité moyenne et à sécurité minimum. Jusqu'à ces dernières semaines, quiconque se rendait aux bureaux du commissaire des pénitenciers pouvait examiner dans la salle d'attente une maquette d'une prison comprenant des ateliers et des locaux d'habitation, d'une facture et d'une architecture modernes, et si habilement conçue qu'en songeant à plus tard, quand nous aurons partiellement résolu le problème de notre criminalité et que le nombre de nos prisonniers dans les institutions aura diminué, cette prison modèle pourra très facilement être adaptée à d'autres fins, comme hospice pour vieillards ou autre. Or, ces projets qui sont actuellement au stade de l'élaboration doivent être réalisés. Si ma mémoire est fidèle, les projets du commissaire des pénitenciers s'étendent sur une période de sept ans, avec une échéance fixée à 1970.

Il nous faut dès maintenant nous débarrasser du genre actuel de prison à sécurité maximum et en construire d'un nouveau genre. Nous devons accélérer la construction de prisons à sécurité maximum et minimum et nous devons insister pour que cela se fasse. Plus nous attendrons et plus les frais de construction s'élèveront; en outre, il en coûtera davantage en vies humaines parce que